

Réunion plénière CE AG2R du 08 avril 2011

*** Projet d'intégration du personnel de la SAS GERER S2E dans l'UES AG2R :**

12 collaborateurs sont concernés par le rachat de la société SAS GEREE S2E par Prado.

Les salariés sont transférés au 01/04/2011. La signature du protocole est fixée pour la mi-avril.

Pour F.O le projet en lui-même ne pose pas de problème, sauf sur les emplois et affectations des salariés. En effet, nous n'avons pas les moyens de vérifier la concordance entre leur ancienne (CC des Banques) et nouvelle classification (CC des Caisses de Retraite et de Prévoyance).

De plus, F.O rappelle ce qui s'est passé sur Prémalliance concernant le transfert des salariés vers AG2R et l'interprétation à la baisse faite par la Direction de l'accord sur la prime de vacances : finalement le problème est en cours de résolution et les représentants du personnel seront avisés que la prime de vacances correspond bien à 1 mois de salaire de base + l'ancienneté.

*Dans la mesure où la Direction nous confirme que ce genre de problème ne se reproduira pas à l'avenir et que les salariés sont tous d'accord sur leur reclassement , **les élus F.O donnent un avis favorable sur ce projet.** Avis favorable pour les autres Organisations Syndicales.*

*** Avenants aux accords "intéressement" et "participation" pour Agicam et Prado**

Epargne :

Pour rappel F.O n'est pas signataire de l'accord AG2R.

De plus, au titre de l'exercice 2010 il n'y aura pas de versement d'intéressement ni de participation pour les salariés AG2R et à contrario, le montant sera substantiel pour les salariés de La Mondiale.

F.O annonce d'ores et déjà qu'elle demandera le versement d'une prime compensatoire lors de la prochaine commission de suivi. Du reste, M. M viendra-t-il ? (voir le dernier Fortissimots).

Les élus F.O donnent un avis défavorable, les autres syndicats un « avis favorable ».

*** Projet de Bilan Social 2010 : Déclaration des élus FO**

A l'examen du Bilan Social 2010, nous constatons un recul dans tous les domaines : emploi, qualification, salaire

Concernant les emplois, selon les chiffres du Bilan Social, confirmés par l'expert comptable auprès du CE, le constat est sans appel :

moins 65 emplois CDI en 2009

moins 40 emplois CDI en 2010,

il s'agit principalement de postes d'employés en Gestion et CRC

Le secteur commercial n'est pas forcément mieux loti : en 2010 les embauches externes n'ont servi en grande partie qu'à compenser les départs.

Au global depuis 2009, les départs de salariés tous secteurs confondus n'auront été remplacés qu'à hauteur de 75%

Dans le même temps le recours aux CDD de longue durée pour surcroît de travail en Gestion et aux contrats de qualification en DR ont augmenté de façon très importante pour représenter fin 2010 9% de l'effectif global du groupe.

Concernant les qualifications, les chiffres du Bilan Social confirment ce que dit FO depuis la mise en œuvre de l'Avenant n°9.

Alors qu'AG2R avait une des meilleures grilles de classification de la branche, AG2R se retrouve aujourd'hui en queue de peloton :

- 9% de salariés en classe 2 dans la branche, 14% à AG2R

- 44% de salariés en classe 3 dans la branche, 38% à AG2R

- 11% de salariés en classe 5 dans la branche 8% à AG2R

- une concentration plus importante de cadres en classe 6 : 17% dans la branche, 21% à AG2R.

Concernant les rémunérations, le Plan d'Entreprise et l'Avenant 9 entraînent un ralentissement très net de la masse salariale en 2010.

La Catégorie Employé voit sa rémunération moyenne globale diminuer de 4%

Le montant global des primes (hors primes commerciales) est lui aussi très nettement en baisse : 2059K€ pour 231 salariés en 2009 contre 1163K€ pour 251 salariés en 2010.

Les changements de niveaux à emploi constant n'ont été que de 221 en 2010 contre 251 en 2009.

Les élus FO émettent un avis défavorable sur ce Bilan Social qui s'inscrit très clairement dans une politique de régression voulue par le Plan d'Entreprise et l'Avenant 9.

CGT avis défavorable, CFDT et CGC "avis motivé" mais au final ni Pour ni Contre.

*** Information consultation du CE sur le partenariat AG2R/MACIF concernant la constitution d'une plateforme de services aux professionnels de santé :**

Mise en place d'une plateforme commune de tiers payant appelée PS2 pour les motifs suivants : Augmentation de la capacité d'investissement - Manque de personnes protégées - Maîtrise des risques au juste prix - Conseils aux bénéficiaires dans le temps - Maîtrise des frais - Outil modulaire qui facilitera l'arrivée de nouveaux prestataires - De nouveaux services à développer, fédérer des réseaux.

Puis le thème « spécialisations » est abordé et nous découvrons en séance tout ce qui pourrait être fait à l'occasion de cette nouvelle plateforme et impacter directement les services de gestion. La Direction précise qu'il n'y aura pas de perte d'emplois pour le Groupe.

La spécialisation sur le CRC n'est pas finalisée, elle se traduira par le renfort des équipes.

F.O est d'accord sur le volet technique de la nouvelle plate forme mais pas sur ce qui concerne les salariés. L'impact sur les salariés est un autre débat qui doit faire l'objet d'une autre consultation.

Les élus F.O donnent donc un avis favorable à l'exception de la partie qui concerne le personnel.

L'avis des autres syndicats sont identiques.

*** Information sur le projet de réorganisation de la Direction commerciale :**

Le projet présenté prévoit le redécoupage de la carte de France, calquée sur celle des COREAS UGRR/ISICA existant à ce jour.

Au départ, 10 régions commerciales avec 16 COREAS régionaux. La cible est un redécoupage en 14 régions, sans modification de compétence géographique pour les commerciaux.

F.O rappelle que la force d'AG2R était d'être répartie en régions et que l'organisation proposée ce jour est un bon retour. Mais le sentiment est néanmoins partagé avec l'impression que La Mondiale prend la tête de cette organisation.

De plus, F.O relève des anomalies, par exemple plusieurs fonctions (Grands Comptes Epargne, Responsable Développement Retraite, Responsable Développement Action Sociale) qui vont relever de 2 directions différentes sans que l'on sache qui sera le responsable hiérarchique de ces salariés.

Réponse de la Direction : nous traiterons ces problèmes au cas par cas en fonction des situations particulières de chaque région.

F.O rappelle la politique des COREAS qui sont financés par la retraite complémentaire et jusqu'alors dirigés par des salariés AG2R. Désormais, certains seront animés par des Directeurs Régionaux issus de la Mondiale

Cela ne gêne pas la Direction : il n'y a que des missions et la capacité des Directeurs à remplir ces missions. L'Action Sociale de Prémalliance sera intégrée par la suite.

Les Organisations Syndicales demandent des informations complémentaires et enverront par écrit leurs interrogations à la Direction.

Ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine plénière.

*** Projet de transfert de salariés de l'informatique vers le GIE ALCARA :**

Le projet de détachement des 30 salariés vers Systallians a été suspendu.

12 collaborateurs rejoindront le GIE ALCARA qui est en charge du développement de toutes les briques de l'Usine Retraite sous le contrôle direct des Fédérations AGIRC et ARRCO.

F.O précise qu'elle n'a pas changé d'avis par rapport au dernier avis donné sur la question. Le détachement est prévu, mais que se passe-t-il pour les salariés qui veulent revenir ? Quel métier pourrait-on leur proposer, dans les mêmes conditions et dans le même domaine informatique ?

Réponse de la Direction : il y a toujours des besoins dans ce domaine et toujours des projets.

*** Questions diverses :**

F.O aborde la mise en place de CLARA (outil de statistiques utilisé par Prémalliance) qui remplacerait le CRA actuel.

F.O rappelle que les Instances représentatives du personnel n'ont pas été informées de cette mise en place illégale et confirme aux salariés qu'ils ne doivent pas remplir ce document avant la consultation officielle des instances représentatives CE et CHSCT.